

devoirs les plus élevés de l'épiscopat que votre voix s'est unie à notre voix.

Les uns soumis à des gouvernements protestants, les autres, citoyens de républiques qui connaissent leurs droits et veulent les faire respecter, ceux-ci, sujets de monarchies qui n'entendent pas céder la moindre part de leur autorité, vous avez parlé comme les évêques de France, et vous réclamez pour eux la paix dont vous jouissez.

Ces manifestations de l'épiscopat ne sont pas seulement une force qui confond toutes les accusations et dissipe tous les sophismes, elles sont encore une incomparable démonstration de l'unité catholique. Au-dessus des frontières, des montagnes et des océans, au-dessus de toutes les divisions qui désolent l'humanité, la grande voix de l'unité s'est fait entendre : c'est bien l'affirmation de la même doctrine, la revendication des mêmes droits, ce sont les accents de la même charité, la protestation d'une soumission complète au pontife romain, c'est l'union parfaite, indissoluble à la pierre éternelle qui porte l'Eglise de Dieu.

Rien de pareil ne s'était jamais vu. Sans doute, aux siècles passés, dans la longue et glorieuse histoire de nos luttes, quelques évêques ont envoyé les consolations de leur charité, les affirmations de leur doctrine à de grands confesseurs de la foi. Mais jamais l'épiscopat n'avait dans cet ensemble, par de telles manifestations et avec tant d'éclat, fait resplendir l'unité catholique.

Aussi les prières les plus ardentes des évêques, des prêtres et des fidèles de France montent vers Dieu pour qu'il répande sur vos personnes vénérées, sur vos clergés et vos peuples les faveurs et les grâces les plus abondantes.

L'Eglise de France a été par vous consolée, soutenue et fortifiée ; soyez-en remerciés et bénis.

Paris, 16 janvier 1907.

(Suivent les signatures).